LA CGT EDUC 69 : UN SYNDICAT QUI FAIT RESPECTER VOS DROITS !

PRIMES POUR LES REMPLACANT.ES EN EDUC PRIO

Des sous à récupérer

Obtention par le syndicat de la paie des primes liées à l'école de rattachement pendant les vacances et périodes de non-remplacement. (Pas le cas avant)

DU 03 AU 10 DÉCEMBRE JE VOTE CGT ÉDUC

AVANTAGE SPÉCIFIQUE D'ANCIENNETÉ : UN COMBAT POUR LA RECONNAISSANCE DE CE DROIT

Des sous et des échelons à récupérer

- Maternelles exclues dans le Rhône
- Nouvelles écoles créées depuis 2001

Accompagnement des écoles tout au long de la procédure juridique + mise à disposition d'un avocat.

